



LAIUS

La revue des Étudiantes et Étudiants en
Histoire et en Lettres

VOLUME 7 - HIVER 2014

Table des matières

Mot du comité de rédaction..... i

Articles

LA MARGOT D’ALEXANDRE DUMAS : UN MONTAGE INTERTEXTUEL

Véronique Foisy..... 1

QUERELLE HISTORIENNE : LES MASSACRES ARMÉNIENS SOUS
L’EMPIRE OTTOMAN TURC

Pierre-Olivier Lemieux..... 8

MADELEINE PARENT, UNE MILITANTE SYNDICALE DE PREMIER
PLAN

François Lafond.....15

FÉMINISME RADICAL ET NATIONALISME QUÉBÉCOIS :
COLLABORATION ET TENSION

Simon Bélanger..... 21

HERMAPHRODITE CLIO? RÉFLEXION HISTORIOGRAPHIQUE DES
FEMMES, DU GENRE ET DE LA MASCULINITÉ DANS LE QUÉBEC
MODERNE

Jonathan Vallée 29

Mot du comité de rédaction

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le comité de la revue est fier de vous présenter la nouvelle édition de *Laius, la revue des étudiantes et étudiants en histoire et en lettres*. Dans cette présente parution, nous réitérons le fruit d'une collaboration entre l'Association des étudiants et étudiantes en histoire (AEEH) et le regroupement des étudiants en lettres (RÉEL), qui s'est révélée une fois de plus prolifique. Nous n'en souhaitons pas moins pour le futur.

Le mandat de la revue est d'offrir aux étudiantes et aux étudiants la possibilité de s'initier au processus d'une publication scientifique, que ce soit comme auteur ou encore comme membre du comité de rédaction. Nous espérons que cette expérience se révèle formatrice en tous points et qu'elle trouve un écho dans le renouvellement incessant de la curiosité qui les anime.

L'histoire des femmes au Québec occupe une place particulière dans cette édition, avec des articles portant respectivement sur la militante syndicale Madeleine Parent, les relations entre féminisme et nationalisme, et enfin l'évolution historiographique de l'ensemble du champ. À ceux-ci s'ajoutent deux autres articles traitant de l'attitude des historiens face au génocide arménien et du profil romanesque de Marguerite de Valois dans l'œuvre d'Alexandre Dumas. Ces articles sont le résultat d'un travail assidu d'écriture et de réécriture, qui trouve sa source dans diverses activités stimulant le milieu de la recherche étudiante. Ils mettent en perspective un inestimable partage de connaissances et une riche collaboration entre les étudiants et les professeurs, qui ne sauraient qu'être bénéfiques pour tous.

Enfin, nous désirons exprimer notre reconnaissance envers les membres du comité, sans lesquels la réalisation de cette édition n'aurait été possible. Le comité de la présente édition est formé de Cindy Canuel, Guillaume Dufour Morin, François Lafond, Vickie Vincent, étudiants, ainsi que les professeurs Katerine Gosselin, Karine Hébert et Jean-René Thuot, qui n'ont pas hésité à mettre le temps nécessaire pour mener à bien la présente parution. Nos remerciements les plus chaleureux s'adressent également aux étudiantes et aux étudiants qui ont accepté de jouer le jeu de la publication scientifique. Soulignons également le soutien financier et logistique des modules d'histoire et de lettres.

En dernier lieu, nous tenons à vous remercier, chères lectrices et chers lecteurs. La curiosité et l'attention avec lesquelles vous parcourez les pages de cette revue, à elles seules, donnent un sens à nos efforts.

Bonne lecture

Le comité de rédaction de la revue *Laius*

Articles

La Margot d'Alexandre Dumas : un montage intertextuel

Par Véronique Foisy

Étudiante à la maîtrise en lettres, UQAR

Lorsqu'Alexandre Dumas, en 1845, fait paraître en feuilleton le roman *La Reine Margot*¹, son héroïne a déjà fait couler beaucoup d'encre. De fait, Marguerite de Valois, première femme d'Henri IV et reine de Navarre, a suscité dès le XVI^e siècle plusieurs écrits, fort différents par leur genre et leur portée. Au moment de remettre en œuvre la vie de la célèbre reine, Dumas, avec le souci premier non pas de la vérité historique, mais de la composition romanesque, a puisé dans l'ensemble de ces écrits, et a créé ainsi un personnage inusité.

1

Marguerite de Valois a eu une destinée des plus particulières : répudiée durant une vingtaine d'années, premièrement par son frère Henri III et, deuxièmement, par son mari, le futur Henri IV de France, elle a fait l'objet d'une réhabilitation flamboyante à la fin de sa vie, qui en a surpris plus d'un². Au XVII^e siècle, deux traditions se mettent en place dans la représentation de la reine, qui en dressent un portrait pour le moins contrasté. D'une part, une tradition que nous dirons historiographique, pour souligner la distance qui sépare cette tradition de la science historique telle qu'elle s'est définie depuis le XIX^e siècle,

¹ Alexandre Dumas [1845], *La Reine Margot*, Paris, Le Livre de Poche, 1994, coll. « Les Classiques de poche ».

² Pour tous les éléments ressortant de la biographie de Marguerite de Valois, nous renvoyons à Éliane Viennot, *Marguerite de Valois. « La reine Margot »*, Paris, Perrin, 2005.

est très critique à l'égard de la reine, voire injurieuse. Des historiographes comme Agrippa d'Aubigné, Scipion Duplex, François Eude de Mézeray³, suivis par d'autres tout au long du XVIII^e siècle, l'ont dépeinte de manière très péjorative, la taxant de tous les vices, et ce à des fins essentiellement politiques. D'autre part, parallèlement à cette tradition historiographique, s'est également mise en place au XVII^e siècle une tradition romanesque, celle-là beaucoup plus élogieuse envers la reine. En effet, à l'époque de la Fronde, les Grands s'identifient à cette souveraine, mise de côté comme eux par la monarchie. Depuis la première publication de ses *Mémoires*, en 1628, la noblesse se passionne pour elle : dans la continuité des *Mémoires*, des écrivains comme Brantôme, Honoré d'Urfé, Shakespeare et Robert de Brye⁴ en ont fait un personnage romanesque en tous points admirable et édifiant.

³ Agrippa d'Aubigné est l'auteur supposé du *Divorce satyrique*, un pamphlet paru en 1607 (voir les précisions sur l'auteur et l'année de parution de ce pamphlet dans les notes subséquentes). Scipion Duplex a rédigé entre 1621 et 1643 une *Histoire générale de France*, dans laquelle il dresse un portrait peu reluisant de Marguerite de Valois, son ancienne bienfaitrice; l'*Histoire de France* de François Eude de Mézeray, parue dans les années 1640, va dans le même sens.

⁴ Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, rédige en 1594 un discours sur Marguerite de Valois qui sera intégré à l'un des deux volumes de son *Recueil des dames*, auquel son premier éditeur a donné le titre *Vies des dames illustres* en 1665-1666. Honoré d'Urfé s'est inspiré de l'érudite princesse pour son personnage de la fée Galathée dans le roman pastoral *L'Astrée*, publié en cinq parties de 1607 à 1628. William Shakespeare a également mis en scène Marguerite de Valois dans la comédie *Peines d'amour perdues* (*Love's Labour's Lost*), écrite dans le milieu des années 1590. Robert de Brye a quant à lui fait paraître *Le Duc de Guise surnommé le Balafre* chez Claude Barbin en 1694.

L'apport du roman de Dumas, en regard de ces deux traditions dans lesquelles il puise, réside dans la synthèse qu'il opère. Dumas, de fait, réunit dans *La Reine Margot* deux traditions antagonistes, qui auparavant évoluaient parallèlement et paraissaient inconciliables. La présente étude porte sur le personnage de la Margot de Dumas en tant qu'il résulte de cette synthèse opérée par le romancier : elle tentera de mettre au jour le fonctionnement du montage intertextuel duquel procède cette synthèse. Pour ce faire, nous étudierons les processus d'imbrication de deux éléments constitutifs de la légende noire de la reine repris dans le roman de Dumas : l'amour incestueux et la tendance à l'érotisation du macabre.

Les amours incestueux de Marguerite de Valois, de la tradition historiographique à Dumas

Les *Mémoires* de la reine, dans la période qui correspond à celle qu'exploite le roman de Dumas, nous montrent une Marguerite très aimée et estimée par ses frères⁵. S'ils se taisent sur l'affection de François d'Alençon, le frère cadet de Marguerite, c'est notamment parce que, à cette époque, aucune relation intime ne s'était établie entre le frère et la sœur. À l'encontre de ces affirmations de Marguerite de Valois, Agrippa d'Aubigné⁶

⁵ Marguerite de Valois, *Mémoires*, Toulouse, Ombres, 1994, collection « Petite bibliothèque Ombres », p. 19.

⁶ *Le Divorce satyrique* a été publié anonymement. La critique s'entend généralement pour attribuer ce pamphlet à Agrippa d'Aubigné, perçu comme le seul poète détestant suffisamment Marguerite de Valois et les politiques conciliatrices d'Henri IV pour écrire un texte aussi injurieux. Néanmoins,

faisait déjà paraître en 1607⁷ un pamphlet intitulé *Le Divorce satyrique*, postulant des relations incestueuses entre Marguerite et tous ses frères, ainsi que d'autres perversions. Ce texte d'Aubigné a ainsi donné lieu à ce qui deviendra la légende noire de la reine. Ayant longtemps été considéré comme une source historique fiable, il visait pourtant la satire et était donc aussi littéraire que les textes de la tradition romanesque. D'Aubigné a effectivement fait de François d'Alençon un des fidèles joujoux de sa sœur, qu'elle « ajouta tost apres à ses sales conquestes ⁸ » et avec lequel elle « continua cet inceste toute sa vie⁹. » Cette phrase trouve plusieurs échos dans le texte de Dumas. Ainsi, l'amour de François, dans *La Reine Margot*, est pesant, lourd, omniprésent : l'affection du frère est décrite comme étant perverse et si brûlante qu'elle paraît impossible à

nous n'avons pas la certitude que cette attribution est exacte. Certains chercheurs ont identifié le controversiste Palma Cayet et le fils bâtard de Charles IX, Charles de Valois, comme des auteurs possibles du *Divorce satyrique*.

⁷ Nous ne sommes pas certains de la date de parution du *Divorce satyrique*, un consensus s'est établi autour de l'année 1607, puisque « Bajajumont, le dernier favori de la reine, y est évoqué comme un "metz nouveau de cette affamee". » (Éliane Viennot, « Agrippa d'Aubigné, Marguerite de Valois et le *Divorce satyrique* », *Albineana*, n° 7, 1997.) Puisque l'avant-dernier amant de Marguerite, Dat de Saint-Julien, est mort en avril 1606, et qu'il s'est écoulé peu de temps entre le décès de celui-ci et le début des amours entre la vieille reine et le jeune Bajajumont – nouvelle relation dont le *Divorce* fait état – nous pouvons fixer la date de rédaction du *Divorce satyrique* à 1606-1607.

⁸ Agrippa d'Aubigné, *Le Divorce satyrique, ou les Amours de la Reyne Marguerite de Valois* [En ligne], Magazine web *Pour l'Histoire*, consulté le 10 novembre 2013, URL : www.pourlhistoire.com/docu/divorce%20satyrique.pdf.

⁹ *Ibid.*

contraindre. Répertorier le nombre de scènes faisant allusion à cette inclination serait une ambitieuse entreprise, car Dumas est des plus éloquents lorsqu'il est question des relations malsaines de Marguerite avec François, de même qu'avec l'ensemble de ses frères : « Qui diable est chez-elle? Est-ce le roi, est-ce le duc d'Anjou, est-ce le duc d'Alençon, est-ce le duc de Guise, est-ce un frère, est-ce un amant, est-ce l'un et l'autre¹⁰? »

Dans ses *Mémoires*, la souveraine ne manque pas de rapporter l'attachement du duc d'Anjou, le futur Henri III de France. Ce frère, en disant à Marguerite qu'elle est la chose du monde qu'il aime le plus¹¹, donne des munitions aux historiographes des XVII^e et XVIII^e siècles, qui se plairont à mésinterpréter ce propos en y lisant l'aveu d'une relation incestueuse. Dumas, toutefois, n'insistera pas sur le rapport particulier de Marguerite et d'Anjou. D'ailleurs, il met à peine en scène le futur Henri III. Parmi les frères de Margot, c'est François d'Alençon que le romancier s'attarde le plus longuement à décrire et à mettre en scène dans ses relations avec Margot. La narration laisse transparaitre beaucoup de mépris pour le personnage de François d'Alençon, mettant l'accent sur son hypocrisie et le dépeignant comme ayant une telle soif de pouvoir et un tel penchant pour sa sœur que ces deux passions pourraient bien être indissociables. Si le François d'Alençon dumasien souhaite monter dans la hiérarchie royale et asseoir sa puissance, il apparaît que c'est essentiellement pour

attirer l'attention de Margot et satisfaire le désir obsessionnel qu'il éprouve pour sa sœur.

Cette composante de la tradition historiographique est d'une importance capitale dans le roman de Dumas. Le romancier, cependant, l'intègre de manière à lui donner une signification romanesque. En effet, en plus de donner beaucoup plus d'importance à d'Alençon que le veut la tradition historiographique, bien plus fascinée par Henri d'Anjou, Dumas filtre les propos diffamatoires de l'historiographie réformiste afin que les vaines tentatives de François de se rapprocher de Margot soient moins vulgaires et superficielles, conférant au personnage une plus grande complexité émotionnelle :

« Ses nuits [à Henri de Navarre] [...] il les a passées chez Mme de Sauve. » [...] « Pourquoi me dites-vous cela mon frère? [...] Est-ce pour me rappeler que personne ici ne m'aime et ne tient à moi... » « Vous êtes injuste, dit vivement le duc d'Alençon en rapprochant encore son fauteuil de celui de sa sœur¹²... »

La scène de laquelle provient cet extrait met au jour les réelles raisons qui poussent d'Alençon à tenter d'obtenir des gains contre Henri de Navarre tout au long du roman. Dans le cas présent, il l'a espionné pour savoir si le mariage de sa sœur a été consommé, ce qui, d'une part, le rendrait vert de jalousie et, d'autre part, impliquerait l'impossibilité d'un démariage

¹⁰ Alexandre Dumas, *La Reine Margot*, p. 53.

¹¹ Marguerite de Valois, *Mémoires*, p. 19.

¹² Alexandre Dumas, *La Reine Margot*, p. 172.

pouvant lui assurer une meilleure place à la cour française. Au moment de cette conversation avec Margot, cependant, il est clair que ce n'est pas le pouvoir qui fait rêver d'Alençon, mais bien sa sœur, à qui il lui est fort difficile de cacher sa passion dévorante : « [L] e duc d'Alençon se retourna. «Ma sœur [...] serais-tu blessée?» Et il s'élança vers [elle] avec une inquiétude qui eût fait honneur à sa tendresse, et si cette tendresse n'eût pas été accusée d'être plus grande qu'il ne convenait à un frère¹³. »

Dans les *Mémoires*, la narration de la mort de Charles IX est empreinte d'une tendresse filiale¹⁴ qui sera également interprétée comme relevant de la perversion par les historiographes des siècles suivants. D'Aubigné, par exemple, dit de Charles IX que « l'humeur de sa sœur [lui] estoit prou connue¹⁵ ». Le roman de Dumas expose une véritable possessivité de Charles IX à l'égard de sa sœur, notamment au chapitre six du premier volume, lorsqu'un homme de son entourage tente de flatter un oiseau femelle lui appartenant dont le nom est Margot. Le monarque s'exclamera alors : « Tavannes [...] vous fatiguez Margot, remettez-la au perchoir. Ce n'est pas une raison, parce qu'elle porte le nom de ma sœur la reine de Navarre, pour que tout le monde la caresse¹⁶. »

Cette affection intense et ambiguë de Charles pour Margot est structurante dans le roman de Dumas : elle se

manifeste par une jalousie et un sentiment d'abandon qui reviennent de manière chronique, dans les moments de difficulté. Cet attachement est visible dès le premier chapitre du premier volume : alors que Marguerite est sur le point de se marier, Charles avoue aimer sa sœur plus qu'il ne le craint¹⁷. Le mariage de Margot est assurément une épreuve pour Charles qui, pour la première fois, rappelle « quelques sourds scandales dont la chronique de la cour avait déjà trouvé moyen de souiller la robe nuptiale de Marguerite de Valois¹⁸. » Ce commentaire de Charles, de même que plusieurs autres de la même teneur qu'il émet dans le roman, manifeste clairement sa jalousie, dans la mesure où il souhaite, par ces révélations, rebuter Henri de Navarre et le garder éloigné de sa sœur.

Nous passerons outre les récurrences de cette attitude de Charles IX pour nous pencher sur une scène précédant de quelques heures la mort du roi de France. On y trouve une Margot complètement détruite émotionnellement, car elle vient d'assister à la mise à mort du duc de La Mole, qu'elle aime ardemment, accusé de pratiquer la magie noire dans le but d'assassiner le roi. Charles, qui n'est pas dupe, savait très bien qu'il avait été plutôt empoisonné par sa mère Catherine de Médicis¹⁹. Pour des raisons d'abord politiques, mais aussi sentimentales, il a préféré faire porter le blâme à l'amant de sa sœur, de manière à éliminer rapidement ce rival et à résoudre le problème politique soulevé par la culpabilité de sa mère. Ainsi, quelques heures à peine après avoir

¹³ *Ibid.*, p. 132-133.

¹⁴ Marguerite de Valois, *Mémoires*, p. 41.

¹⁵ Agrippa d'Aubigné, *Le Divorce satyrique*.

¹⁶ Alexandre Dumas, *La Reine Margot*, p. 97.

¹⁷ *Ibid.*, p. 27.

¹⁸ *Ibid.*, p. 33.

¹⁹ *Ibid.*, p. 634.

vu tomber la tête de son amour²⁰, Charles convie Margot à un bal, la sommant implicitement d'y assister, alors qu'il était parfaitement conscient du désarroi dans lequel elle se trouvait alors. En se montrant si peu flexible et en faisant preuve d'une compassion hypocrite, il montre, à la veille de sa mort, qu'il aime sa sœur au point de lui nuire, afin de se venger du fait qu'elle en aime un autre.

L'érotisation du macabre : prendre la tradition historiographique à contre-fil

La figure de Marguerite de Valois a été associée dans les traditions historiographique et romanesque, quoique de manière moins marquée dans cette dernière, à un amour du macabre. L'un des rares textes de la tradition romanesque qui en traite est le recueil *Vie des dames galantes* de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, qui parle de « deux belles et honnestes dames, lesquelles, ayant perdu leurs serviteurs en une fortune de guerre, firent de tels regrets et lamentations, et monstrent leu dueil par les habits bruns, plus d'eau-benistiers, d'aspergez d'or engravez, plus de testes de morts, et de toutes sortes de trophées de la mort²¹ ». La tradition romanesque, dans cette description de Brantôme, rejoint la tradition historiographique, dans la mesure où elle présente une Marguerite « vicieuse et folle²² » comme celle d'Aubigné :

La Molle [...] sous pretexte de tremper en quelque conspiration [...] en laissa la teste à Saint Jean en Grève, accompagnée de celle de Coconas, où elles moisirent ni ne furent pas long-temps exposées à la veue du peuple; car la nuit venant ma preude femme, & Madame de Nevers sa compagne, fidèle amante de Coconas, les ayant fait enlever, les porterent dans leurs carosses enterrer de leurs propres mains [...] laissant cette mort de La Molle maintes larmes à sa Maistresse, qui sous le nom d'Hiacinthe, a longuement soupirer & chanter ses regrets²³...

Dumas n'est pas le seul à avoir récupéré cette légende. Stendhal a fait de l'une de ses héroïnes du *Rouge et le noir* une admiratrice de ce geste à la fois passionné et morbide de Marguerite²⁴. Les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, rédigées en 1619, l'une des sources historiographiques de Dumas, proposent une série de portraits rédigés à partir de souvenirs, de propos rapportés, de bons mots et de détails scandaleux²⁵. La notice sur Marguerite de cet ouvrage laisse une grande place aux fantaisies de l'historiographie protestante. Même si Tallemant Des Réaux émet un jugement globalement positif sur la reine, expliquant que, « [h] ors la folie de l'amour, elle était

²⁰*Ibid.*, p. 695.

²¹ Pierre de Bourdeille seigneur de Brantôme, *Vie des dames galantes*, Paris, Union latine d'éditions, 1953, p. 134-135.

²² Agrippa d'Aubigné, *Le Divorce satyrique*.

²³ *Ibid.*

²⁴ Voir le chapitre final du *Rouge et le noir* [1830], Paris, Flammarion, 1964, p. 499-500.

²⁵ Voir Éliane Viennot, « Agrippa d'Aubigné, Marguerite de Valois et le Divorce satyrique », p. 417.

fort raisonnable²⁶ », il reconduit sa légende noire, en mettant en relief certaines sombres pratiques qu'on lui attribuait : « Elle portait un grand vertugadin qui avait des pochettes tout autour, en chacune desquelles elle mettait une boîte où était le cœur d'un de ses amants trépassés²⁷. »

Même si la scène est principalement rattachée à la tradition historiographique, Dumas identifiera à la source du geste macabre un amour et une tendresse qui relèvent proprement de la tradition romanesque. La scène où Margot et son amie Henriette vont récupérer les têtes tranchées de leurs amoureux prend la tradition historiographique à contre-fil dans ses effets : elle ne choque pas, tant les émotions invoquées sont authentiques et tragiques :

Marguerite s'agenouilla près de son amant, et de ses mains éblouissantes de pierreries leva doucement cette tête qu'elle avait tant aimée. [...] Elle enferma dans un sac brodé de perles et parfumé des plus fines essences, la tête de La Mole plus belle encore puisqu'elle se rapprochait du velours et de l'or. [...] Et toutes deux [Marguerite et Henriette] courbées sous leur douleur plus que sous leur fardeau, montèrent l'escalier avec un dernier regard pour les restes qu'elles laissaient²⁸...

Nul doute est possible : Margot, chez Dumas, ne récupère pas la tête de La Mole par pure déviation sexuelle, ou pour s'adonner à des rites de sciences occultes; elle le fait pour chérir le souvenir de son amant exécuté, puisque lorsqu'« elle rentra chez elle, [elle] déposa sa triste relique dans le cabinet de sa chambre à coucher, destiné dès ce moment à devenir un oratoire²⁹. »

Une seule autre scène dumasienne laisse croire que Margot serait excitée par le macabre : il s'agit d'une scène du massacre de la St-Barthélémy d'août 1572 durant laquelle La Mole, gravement blessé, trouve refuge dans le cabinet de Margot. En apercevant « cet homme pâle, défait, agenouillé devant elle³⁰ », en voyant « couler le sang³¹ », la reine de Navarre tombe passionnément amoureuse de cet homme, qu'elle avait rencontré auparavant sans le remarquer, l'ayant trouvé intrigant tout au plus. Cette scène est unique : Dumas y montre la propension de son héroïne à érotiser le macabre, pour ne plus jamais la représenter de la sorte, ni même revenir sur le sujet. En effet, la scène dans laquelle Margot récupère la tête tranchée de son bien-aimé n'est pas de la même veine : on n'y voit pas une princesse excitée par le macabre, mais une femme démolie par le sort de son amour, qu'elle se promet dès lors de vénérer.

On remarque dans le roman de Dumas l'imbrication d'éléments appartenant à

²⁶Tallemand des Réaux, *Historiettes*, cité par Éliane Viennot, *Ibid.*, p. 418.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Alexandre Dumas, *La Reine Margot*, p. 696.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*, p. 132.

³¹ *Ibid.*

deux traditions opposées, dont nous avons tenté de faire ressortir les rouages. Au terme de cette étude, il apparaît premièrement que c'est dans la tradition historiographique que Dumas puise le plus : les amours incestueux et la tendance à l'érotisation du macabre de Marguerite de Valois, mis de l'avant par cette tradition, sont effectivement au fondement de la diégèse de *La Reine Margot*. Cependant, il est apparu que ces éléments empruntés à la tradition historiographique prennent dans le roman de Dumas un sens par lequel ils rejoignent la tradition romanesque. De fait, en donnant à l'érotisation du macabre le sens d'une dévotion amoureuse, Dumas réconcilie les deux visions opposées de la reine que donnaient à voir les traditions historiographique et romanesque. De même, l'authenticité et la ferveur de l'amour pour La Mole de Margot, mises de l'avant par Dumas, lui permettent de s'affranchir de ses frères : la perversité des amours incestueux, ainsi, est dépassée par une relation amoureuse véritable et digne. On peut dès lors conclure que Dumas, sans récuser la tradition historiographique – au contraire même, dans la mesure où il y puise abondamment –, lui donne un traitement proprement romanesque, lequel permet de la dépasser. La tradition romanesque, au cœur du principe de montage intertextuel, est mise de l'avant, en tant qu'elle permet, entre histoire, historiographie, édification, satire et fiction, de procéder à la synthèse des textes.

Querelle historique : les massacres arméniens sous l'Empire ottoman turc

Par Pierre-Olivier Lemieux
Étudiant à la maîtrise en histoire, UQAR

Le massacre de plus d'un million d'Arméniens en Turquie entre 1915 et 1923 est souvent vu comme caution à l'assaut d'Adolf Hitler sur les Juifs en Europe au début des années 1940. Avant d'envahir la Pologne, Hitler prononça ces paroles : « Qui, après tout, parle encore de nos jours de l'annihilation des Arméniens¹? » Ainsi, s'il est vrai que les événements entourant les Arméniens sous l'Empire ottoman sont demeurés dans l'ombre durant la première moitié du XX^e siècle, ce n'est plus le cas aujourd'hui. La prise de conscience qui a suivi l'Holocauste dans les années 1960 ainsi que le développement des études sur les génocides durant les années 1970 ont joué un rôle primordial dans la mise au jour de la question arménienne. Néanmoins, cent ans après les déportations et les tueries des Arméniens (et d'autres minorités chrétiennes comme les Grecs et les Assyriens) durant les dernières années de l'Empire ottoman, l'histoire de ces tragédies demeure l'objet de distorsions historiques, de partisanerie, et de sérieuses divisions entre les Arméniens et les Turcs. D'un côté, les Arméniens qualifient ces actes comme étant le premier génocide du XX^e siècle. De l'autre, les Turcs maintiennent que ces actes sont le résultat d'une guerre intercommunale et d'une relocalisation

rendue nécessaire compte tenu de la trahison commise par leur minorité arménienne. Les historiens participent de manière étroite à entretenir cette polarité, en tant qu'auteurs des récits qui composent la base de l'historiographie se rapportant à cet épisode controversé; des visions irréconciliables du passé se sont forgées de part et d'autre tout au long du XX^e siècle, produisant une division profonde chez les spécialistes de cette question.

Le vrai problème dans cette querelle historique ne repose pas sur la véracité des souffrances arméniennes, mais plutôt sur la réponse à la question suivante : le régime des Jeunes Turcs est-il responsable de la planification des massacres Arméniens qui ont eu lieu pendant la Première Guerre mondiale? Tous les intellectuels sont d'accord sur le fait qu'un grand nombre de chrétiens ont péri et que la déportation de la communauté arménienne fut accompagnée d'une multitude d'abus. Quelques centaines de milliers d'hommes, de femmes, et d'enfants ont été expulsés de leurs domiciles, forcés de marcher à travers montagnes et déserts où plusieurs sont morts de famine, de maladie, ou ont été abattus. Bien évidemment, que ce drame résulte d'un plan d'annihilation soigneusement préparé ou de toute autre raison ne change rien au triste dénouement. Il n'en demeure pas moins qu'une prise de position définitive sur cet événement viendrait bouleverser de manière durable les récits historiques.

¹Vahakn N. Dadrian, *The History of the Armenian Genocide : Ethnic Conflict From the Balkans to Anatolia to the Caucasus*, Providence, RI, Berghahn Books, 1995, p. 403.

Aujourd'hui, la situation est hautement polarisée et caractérisée par

deux historiographies distinctes rigoureusement défendues. D'un côté, la version arménienne — supportée entre autres par Taner Akçam — « maintient que les Arméniens étaient d'innocentes victimes d'un acte de génocide exécuté par le gouvernement Ottoman² ». Ce point de vue récolte l'adhésion de la majorité des intellectuels occidentaux. De l'autre côté, la version turque établie par le gouvernement de ce même pays et quelques historiens tels Justin McCarthy, « prétend que la déportation massive d'Arméniens était une réponse nécessaire à une rébellion totale arménienne, effectuée avec le support de la Russie et de la Grande-Bretagne, et que le grand nombre de morts — les supposés “massacres” — sont le résultat de famines et de maladies ou sont les conséquences d'une guerre civile à l'intérieur d'une guerre globale³ ». Alors qu'aucune de ces affirmations n'est complètement vraie ou fausse, il est facile de constater le contraste entre les deux points de vue. Cependant, comment est-ce possible que les historiens professionnels n'arrivent pas à faire consensus sur la question? Autrement dit, en dépit des multiples études complétées sur le sujet, pourquoi les historiens professionnels sont-ils toujours divisés? Nous jetterons un regard sur les racines historiographiques du conflit et sur les différents facteurs qui influencent cette controverse, alors que chaque camp semble prêt à tout pour protéger son point de vue. Au bout du compte, nous tenterons de déterminer la

part de légitimité et d'autorité réservée aux spécialistes historiens à l'intérieur de ces enjeux psychologiques, sociologiques, et plus particulièrement politiques. Finalement, la dernière partie de cet article souhaite aborder les enjeux relatifs à la pratique historique soulevés par cette controverse.

Les sources historiographiques

Malgré la disparition et la destruction de plusieurs documents turcs à la fin de la Première Guerre mondiale, les sources disponibles pour la reconstruction historique des événements de 1915-16 sont nombreuses. Les archives du gouvernement turc, plus accessibles depuis les années 1980, sont très précieuses; il faut également souligner l'importance des rapports d'officiers consulaires américains, allemands, et autrichiens, ainsi que les témoignages de missionnaires protestants présents au moment des déportations, qui sont eux aussi dorénavant accessibles. De plus, certains membres de la mission militaire allemande ont rédigé des rapports. À cela il faut ajouter les nombreux mémoires écrits par les survivants arméniens, qui représentent des documents de premier ordre. La variété de ces sources fournit une multitude d'informations, en plus d'autoriser une comparaison des points de vue par la vérification de leur cohérence et leur vraisemblance intrinsèque. Ceci étant dit, certaines sources sont beaucoup plus éloquentes que d'autres. Dans ce contexte, il est donc nécessaire d'analyser et de comprendre l'utilité et la provenance de chacun de ces fonds d'archives.

²Guenter Lewy, *The Armenian Massacres in Ottoman Turkey: A Disputed Genocide*, Salt Lake City, University of Utah Press, 2005, p. ix.

³ *Ibid.*

Même si le gouvernement turc a élargi l'accès aux archives historiques, « seulement une fraction du contenu abondant des archives turques est rendue disponible aux chercheurs, et ces derniers sont soigneusement contrôlés par les autorités turques⁴ ». Certains prétendent que ce délai pour ouvrir les portes des archives ne serait pas dû à l'ineptie du gouvernement, mais plutôt à sa volonté d'élaguer des dossiers. Néanmoins, alors que les documents de cette époque contiennent d'importantes informations sur le rôle de l'armée ottomane durant la Première Guerre mondiale, ils sont beaucoup moins loquaces sur les événements arméniens. Le cas échéant, les rébellions arméniennes occupent tout l'espace au détriment des relocalisations et les confiscations de propriétés arméniennes⁵.

Les archives du ministère des Affaires étrangères de l'Allemagne sont pour leur part entièrement cataloguées et accessibles aux chercheurs. Elles contiennent des documents relatifs à la présence de l'ambassade allemande en Turquie au début du XX^e siècle; ces dernières fournissent quelques-unes des pièces les plus importantes concernant les événements de 1915-1916. Ces registres relatifs aux régions de l'Anatolie et de la Mésopotamie, où se sont déroulés les faits avérés, aident à établir les terribles souffrances que les Arméniens ont subies. Par contre, contrairement aux perceptions

⁴ Edward J. Erickson, *Ordered to Die: A History of the Ottoman Army in the First World War*, Westport, CT, Greenwood Press, 2001, p. 96.

⁵ Guenter Lewy, *The Armenian Massacres in Ottoman Turkey: A Disputed Genocide*, p. 131-133.

arméniennes, ils ne prouvent en aucun cas la responsabilité du gouvernement central de Constantinople pour ces tueries⁶.

Étant donné qu'elle était un allié crucial, l'Allemagne maintient une large présence militaire en Turquie durant la majorité de la guerre. Certains officiers commandaient des unités turques, d'autres avaient des tâches administratives, alors qu'une partie l'équipe médicale aidait à dispenser des soins. Dans tous ces cas de figure, les officiers allemands étaient en excellente position pour observer le cours des déportations. Leurs rapports fourmillent en effet d'informations précieuses, notamment des photographies prises par des officiers en dépit d'une interdiction formelle; ces pièces demeurent parmi les plus importantes parmi les représentations disponibles⁷.

Après la déclaration de guerre des États-Unis à l'Allemagne le 6 avril 1917, la Turquie a rompu ses relations diplomatiques avec les Américains, leur équipe consulaire n'ayant d'autres choix que de quitter le pays. Seulement, jusqu'à cette date, les membres du personnel américain ont été en mesure eux aussi de constater le déroulement des déportations. Dans ce contexte, les deux témoignages les plus probants proviennent des rapports de Leslie A. Davis, un consulaire basé à Harput, et de Henry Morgenthau, un ambassadeur basé à Constantinople. Toutefois, alors que l'œuvre de Morgenthau demeure une source populaire sur le sujet, trop d'importance non méritée lui est accordée. Le fait est

⁶ *Ibid.*, pp. 134-135.

⁷ *Ibid.*, p. 136.

que sa dramatisation des événements est souvent perçue comme ayant été conçue à des fins propagandistes afin d'encourager un effort de guerre américain⁸.

Les missionnaires établis dans les villages de l'Anatolie depuis le XIX^e siècle offrent également un point de vue incontournable des événements. Ainsi, durant leurs années de service en Turquie, ces missionnaires ont envoyé régulièrement des rapports à leurs sièges épiscopaux respectifs. De plus, ils ont conservé des journaux intimes et procédé à la rédaction de mémoires. Cependant, alors que ceux-ci parlent longuement des événements des décennies précédant la guerre et des actes de 1915-16, ils abordent assez peu les révolutions arméniennes et les massacres de musulmans. Aux yeux des missionnaires, « lorsque les Arméniens utilisaient des armes c'était toujours strictement pour se défendre, tandis que les troupes Turques utilisaient la force pour engager des activités meurtrières⁹ ». Conçus avec énormément de préjugés, ces récits sont souvent transcrits d'une manière biaisée.

Enfin, au lendemain de la guerre, les nombreux témoignages recueillis auprès de la population arménienne victime des terribles exactions ont reçu énormément de visibilité à travers le monde occidental. Toutefois, beaucoup de ces rapports, bien que livrés par des témoins oculaires, manquaient de précision et de mise en contexte. Ils sont d'ailleurs souvent critiqués comme étant « un reportage unilatéral des crimes, des

actes de violence, et des massacres, qui sont inexacts, exagérés, et déformés avec des affirmations et des statistiques trompeuses et fallacieuses¹⁰ ». Ils demeurent néanmoins importants pour les historiens, car comme toute autre preuve historique, ces reportages de survivants se doivent d'être soigneusement analysés.

Le rôle politique de l'histoire

Le traité de Lausanne, signé le 24 juillet 1923, mit fin au rêve d'un État arménien qui aurait inclus les provinces de l'Est de l'Anatolie, soit le cœur de l'Arménie historique. Suivant les atrocités de la Première Guerre mondiale, ce revers politique fut profondément démoralisant pour la communauté arménienne. Ce ne fut qu'en 1965, année du 50^e anniversaire de ce que les Arméniens désignèrent alors comme premier génocide du XX^e siècle, que les ressortissants de partout dans le monde s'unirent pour se commémorer les événements de 1915-16. À ce moment, l'histoire devint un outil pour souligner les souffrances et les injustices subies par la nation arménienne durant le premier quart du siècle¹¹. Parallèlement, le clan turc intensifia lui aussi ses efforts pour nier le

⁸*Ibid.*, p. 139-142.

⁹*Ibid.*, p. 144.

¹⁰ *Ibid.*, p. 146.

¹¹ Les Arméniens partout dans le monde travaillent à promouvoir leur version à travers les différents corps parlementaires afin d'obtenir la reconnaissance qu'un génocide eu lieu. Plusieurs pays (21 au total), surtout ceux qui possèdent une grande population arménienne, ont adopté des résolutions et des mesures législatives pour officiellement reconnaître le génocide. Les plus importantes reconnaissances sont celles faites par la Douma russe, la Chambre des Communes du Canada, le Sénat belge, le Parlement européen de Strasbourg, et l'Assemblée nationale française.

présupposé génocide et pour insister sur sa propre version historique. Depuis, les deux parties ont utilisé des tactiques maladroites pour faire progresser leur cause et faire taire l'opposition sur les discussions autour de cette dispute. Les deux groupes s'appuient sur d'importants documents, tout en ignorant simplement d'autres aspects du contexte historique. Ainsi, un style d'écriture polémique et propagandiste domine maintenant le champ tandis que la quête d'un récit pacificateur est mise de côté.

Comme le suggère Guenter Lewy, la communauté historique devrait se méfier de l'instrumentalisation de l'histoire pratiquée par les politiciens, qui peut entraîner plusieurs dérives¹². Premièrement, à l'approche du 100^e anniversaire des événements, les enjeux politiques dérivés de cette question (comme par exemple des réparations financières ou territoriales) sont beaucoup moins importants que la compréhension juste de ce phénomène. Deuxièmement, trop de gens attendent des politiciens la confirmation des faits historiques, alors que leurs interventions dans le débat engendrent bien souvent davantage de confusion que de clarifications : « si vous tournez la vérité envers des gens qui négocient, vous risquez d'avoir une vérité négociée¹³ ». Cependant, la tâche de sauver l'histoire des griffes des politiciens et des nationalistes est loin d'être facile. Dans ce cas, l'idéal serait de mettre de côté la question du génocide, qui mène à des

récriminations continues et ultimement non productives, et de se concentrer plutôt sur une recherche historique qui cherche à réaliser un projet commun¹⁴.

Les problématiques historiennes

En premier lieu, il est important de prendre en considération que l'approche des historiens joue un rôle crucial dans la composition des récits. L'historien est-il libre d'opinions et impartial lorsqu'il effectue sa recherche? Autrement dit, est-ce que ses origines, son expérience, ses valeurs, ses préjugés et ses émotions influencent excessivement son travail? La réponse à ces questions a nécessairement un impact considérable, non seulement face à la sélection des faits, mais aussi face à l'interprétation de ceux-ci. Ainsi, dans un débat historique comme celui sur le génocide arménien, même si l'intention des historiens est souvent bienveillante, on se doit de prendre en considération leurs origines tout en analysant leur objectivité face à la question.

En second lieu, les récits historiques sont limités par une donnée incontournable avec laquelle doivent composer les praticiens : le nombre limité de documents, de traces ou de témoignages disponibles permettant d'appuyer ses hypothèses. Non seulement ces traces ne couvrent pas exactement chaque moment de la trame événementielle (il y a donc des « trous » dans le déroulement), mais il faut également tenir compte de la légitimité des sources (telle qu'évoquée plus haut). Par

¹² Guenter Lewy, *The Armenian Massacres in Ottoman Turkey : A Disputed Genocide*, p. 260.

¹³ Philip Kennikot, dans le *Washington Post*, le 24 novembre 2002.

¹⁴ Guenter Lewy, *The Armenian Massacres in Ottoman Turkey : A Disputed Genocide*, p. 272.

exemple, dans le cadre des massacres arméniens, on peut douter de la crédibilité des témoignages jugés exagérés d'Henry Morgenthau, mais on doit également prendre en compte également l'accessibilité restreinte et contrôlée aux archives turques lorsqu'on évalue les « vides historiques ». Dans la mesure où l'absence de preuves est palliée par des interprétations divergentes de la part des historiens de chacune des parties, le doute et la critique deviennent des outils essentiels dans l'étude de ces récits.

En troisième lieu, il est fondamental de contextualiser adéquatement les événements. Bien évidemment, si on examine le débat sur le génocide arménien en se limitant à la seule année 1915, on risque de ne voir que les atrocités commises envers d'innocentes victimes arméniennes. Toutefois, si on élargit la contextualisation jusqu'au XIX^e siècle, il est possible de mieux cerner l'origine du conflit qui oppose les deux groupes. De plus, en élargissant la perspective sur l'histoire de l'Empire ottoman, il est possible de saisir l'ensemble des enjeux. Au bout du compte, les massacres arméniens pourraient par exemple être considérés comme faisant partie du long processus de la dissolution de l'Empire, amorcé bien avant la Grande Guerre.

Quatrièmement, alors que l'histoire devient un outil politique et social indispensable dans cette dispute, il faut éviter de confondre le passé avec le présent. Rappelons d'abord que le terme « génocide », qui signifie « extermination systématique d'un peuple, d'un groupe

ethnique ou religieux¹⁵ », fut créé après ces événements. Sans excuser les abus qui ont été commis, cet état de fait nous conduit également à constater que les Arméniens étaient à l'époque des sujets à l'intérieur d'un « Empire » (autre concept à contextualiser). En conséquence, même si les gestes commis par les dirigeants de cet empire seraient considérés comme des crimes aujourd'hui (soit par exemple parce qu'ils auraient été planifiés ou tout simplement négligés par ces mêmes politiciens), ils nous rappellent du même coup que la manière d'aborder le passé implique un travail de conceptualisation. Encore une fois, il est important de rappeler que ces explications et ces concepts n'excusent en aucun cas les souffrances des populations arméniennes.

En conclusion, on ne peut que constater la multitude d'éléments à prendre en considération dans ce débat historique qui oppose la version que les Arméniens appellent « génocide » à celle que les Turcs décrivent comme étant « le résultat d'une guerre intercommunale ». Dans cette controverse, alors qu'il y a deux perspectives bien campées, l'histoire est souvent formulée de manière à promouvoir un seul point de vue. Chacune des parties a des arguments persuasifs, et en bout de ligne, c'est l'interprétation des faits qui mène à des conclusions différentes, soit le génocide ou soit la rébellion.

¹⁵ « Le Dictionnaire - Définition génocide et traduction », Le Dictionnaire - Définition génocide et traduction. <http://www.le-dictionnaire.com/definition.php?mot=genocide>.

Comme individu, il faut exercer son regard critique lorsque nous analysons les faits, les preuves, et les motifs laissés derrière par les documents et les témoignages. De revendiquer ou de nier qu'il y eut un génocide ne fait qu'ouvrir de vieilles blessures; face à un enjeu qui demeure extrêmement politisé par des campagnes distinctes des deux camps, les historiens ont un devoir de réserve. La méthode scientifique des historiens impose de mettre au jour de nouvelles informations sur des thèmes donnés, peu importe l'interprétation qui en aura été faite à un moment précis. En ce sens, les historiens devraient être encouragés à poursuivre leurs recherches et à contribuer à l'avancement des connaissances sur leurs thèmes de prédilection, peu importe le sort réservé à leurs conclusions, en marge de la joute des blâmes futiles et des représailles perpétuelles.

Madeleine Parent, une militante syndicale de premier plan

Par François Lafond

Étudiant au baccalauréat en histoire, UQAR

Le mouvement syndical québécois au XX^e siècle est marqué par plusieurs acteurs qui ont apporté une contribution majeure aux luttes ouvrières. Parmi ces acteurs, on retrouve un grand nombre de femmes, dont les travaux récents en histoire des femmes ont montré l'importance dans l'évolution du syndicalisme au Québec. Dans le cadre de la présente étude, nous nous intéresserons au cas de la militante et organisatrice syndicale Madeleine Parent (1918-2012). Nous étudierons ses actions et leurs impacts dans la période qui va de 1937, année de l'adoption de la Loi du cadenas par le gouvernement de Maurice Duplessis, jusqu'à son départ en Ontario vers 1955, en passant par la grève de Lachute en 1947. À quoi ressemblait le milieu syndical québécois de la fin des années 1930 jusqu'aux années 1950? Quelle était la place des femmes dans ce milieu, et quel rôle a pu y jouer une militante comme Madeleine Parent? Afin d'apporter des éléments de réponse à ces questions, nous présenterons dans un premier temps le contexte idéologique de cette époque. Dans un deuxième temps, nous tenterons d'établir quelle pouvait être, dans ce contexte, la perception des femmes dans les milieux syndicaux. Nous montrerons que le traditionalisme qui traverse l'idéologie dominante, à l'époque, atteint également le mouvement syndical, de sorte que l'implication d'une femme pouvait être mal perçue tant par les élites

politico-cléricales que par les dirigeants syndicaux. Finalement, dans un troisième temps, le cas particulier de Madeleine Parent au Québec permettra de rappeler les réactions qu'une femme militant dans le mouvement syndical a pu susciter à l'époque et de mesurer les impacts de son action.

Le Québec, de 1937 aux années 1950 : une idéologie traditionaliste et anticommuniste

De 1936 à 1939 et de 1944 à 1959, le gouvernement de l'Union nationale de Maurice Duplessis est reconnu pour ses multiples combats contre la gauche et le syndicalisme, notamment par l'adoption de lois et de règlements contre la propagande gauchiste au sens large. Selon Andrée Lévesque, « du début des années 1930 jusqu'en 1936, la contre-offensive se prévaudra de l'article 98 du Code criminel visant la sédition, puis, à partir d'avril 1937, de la loi du cadenas et de règlements municipaux ayant trait à la distribution d'imprimés par la poste ou sur la voie publique¹. » La loi du cadenas de 1937 est probablement celle qui illustre le mieux l'opposition de Duplessis envers la gauche et les syndicats. Cette loi interdit l'utilisation de locaux ou d'écrits à des fins de propagation du communisme ou du bolchévisme² et, en l'absence de définition claire de ces termes, donne lieu à toutes sortes d'interprétations. Duplessis, à la fois premier ministre et procureur général,

¹ Andrée Lévesque, *Virage à gauche interdit : les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec 1929-1939*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 121.

² *Ibid.*, p. 138.

peut appliquer cette loi sans même passer par les tribunaux.

Comme le mentionne Andrée Lévesque dans son ouvrage sur la gauche au Québec dans les années 1930, « avec la dépression économique, on craint l'exaspération des chômeurs et on assiste à une intensification de l'anticommunisme religieux [...]. L'Évêque coadjuteur de Montréal, M^{gr} Georges Gauthier, [...] s'oppose fondamentalement au marxisme au nom de principes religieux [...], mais il invoque aussi des principes économiques comme la libre entreprise et l'esprit de compétition³. » La crise économique des années 1930 est un autre élément de contexte pouvant expliquer la résistance aux mouvements syndicaux au Québec durant les années 1930 à 1950. Craignant une opposition des chômeurs devant l'incapacité des autorités à régler la crise, on tente de calmer le jeu en dissuadant les gens de se tourner vers le communisme.

Toutefois, il ne faut pas catégoriser toute l'Église catholique québécoise sous le signe de l'anticommunisme et du traditionalisme. Comme le souligne Suzanne Clavette, « Duplessis s'est maintenu au pouvoir en invoquant la foi catholique et en s'appuyant sur les éléments conservateurs de l'Église. Mais des éléments plus progressistes très dynamiques existaient en son sein⁴. » Pensons notamment aux aumôniers sociaux regroupés sous la Commission

sacerdotale d'études sociales. Ces derniers reprennent les idées françaises de réforme de l'entreprise privée et de la participation des travailleurs à la gestion de celle-ci pour assurer une meilleure cohésion sociale et limiter les abus du capitalisme. Ces idées seront reprises par la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (CTCC)⁵ qui, jusqu'aux années 1960 lors de sa déconfectionnalisation, a chapeauté un grand nombre de syndicats locaux. Placer le syndicalisme sous supervision religieuse était à cette époque une façon de s'engager socialement sans éveiller trop de soupçons.

La place des femmes dans le monde syndical québécois

Bien que préoccupés par le progrès social, les syndicats des années 1930 à 1950 restent des produits de leur époque, c'est-à-dire qu'ils partagent plusieurs valeurs avec les élites politiques et cléricales, notamment en ce qui a trait à la place des femmes dans la société. Mona-Josée Gagnon explique en effet que « les femmes qui travaillaient étaient présentées tantôt comme des victimes d'influences pernicieuses, quelques fois comme des victimes de situations désespérées, exceptionnellement comme les victimes d'une société qui n'assurait pas le minimum aux familles⁶. »

³ Lévesque, *Virage à gauche*, p. 121-122.

⁴ Suzanne Clavette, « Maurice Duplessis et son époque : que maintenir, que réévaluer? », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti dir., *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 407.

⁵ Pour en savoir plus sur la CTCC, voir les publications de Jacques Rouillard, dont « Mutations de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada (1940-1960) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, n° 3, 1980, p. 377-405 et *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004.

⁶ Mona-Josée Gagnon, *les femmes vues par le Québec des hommes : 30 ans d'histoire des idéologies 1940-1970*, Montréal, Éditions du Jour, 1974, p. 40-41.

La femme, conçue comme symbole de pureté, a un rôle sacré prédéfini dans la société québécoise de cette époque : elle est la gardienne du foyer et la protectrice morale des enfants. Le travail salarié est surtout l'affaire de l'homme, pourvoyeur de sa famille. Jusqu'aux années 1960 environ, les syndicats adhèrent à cette conception. Progressivement, ils sont confrontés à la réalité des femmes travaillant pour subvenir aux besoins de leur famille et tentent d'adopter plusieurs mesures protectionnistes telles que l'égalité salariale et les journées de travail plus courtes⁷.

On remarque donc une grande proximité entre les élites politico-cléricales et les syndicats dans leur conception du rôle et de la place des femmes en société. Cette conception mettra beaucoup de temps à évoluer. Dans une enquête menée auprès des travailleurs syndiqués québécois à la fin des années 1960 et présentée à la Commission Bird, on apprend que « 57 % d'entre eux préféraient que la femme, indépendamment de sa situation, soit au foyer⁸. » Cette opinion était également répandue dans le monde syndical, où le travail des femmes n'était pas valorisé.

Si les femmes pouvaient d'une certaine façon participer avec les hommes aux revendications syndicales, seule une faible minorité d'entre elles occupait des postes dans les syndicats. Un extrait d'un texte de la journaliste Renée Geoffroy, cité dans l'ouvrage de Michéline Dumont et Louise Toupin, montre bien cette

réticence des femmes à militer activement : « une travailleuse disait l'autre jour : "Nous n'avons pas été habituées à une vie d'action. Ce n'est pas à l'école qu'on nous prépare et ensuite ça nous prend beaucoup de temps pour nous décider à agir"⁹. » L'éducation des filles était évidemment modelée selon les conceptions et l'idéologie dominante exposée précédemment. Cela explique en partie la réticence des syndicats à l'égard de l'implication des femmes dans leurs rangs.

Malgré tout, certaines femmes n'ont pas hésité à prendre les devants de la scène et sont devenues des militantes chevronnées, investies dans la défense de différentes causes sociales. Ce fut notamment le cas de Léa Roback, qui a fait ses premières armes au sein du Parti communiste au début de la Seconde Guerre mondiale. Elle témoigne d'une partie de son expérience en tant que militante et cite en exemple la syndicaliste Madeleine Parent :

Je me rappelle la question des femmes dans le mouvement syndical. Prenez Madeleine Parent, par exemple. Une femme comme elle, c'était l'antithèse de ce que Duplessis voulait chez les femmes. C'est une femme qui est sensible aux besoins des autres et qui en parle. (Ce n'est pas une gueularde comme moi!). Duplessis l'attaquait,

⁷ *Ibid.*, p. 124.

⁸ *Ibid.*, p. 41.

⁹ Renée Geoffroy, « À qui la faute? », 1955, dans Michéline Dumont et Louise Toupin, *la pensée féministe au Québec : anthologie, 1900-1985*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2003, p. 280.

mais c'est parce qu'il savait qu'elle était une femme forte¹⁰.

Déjà répressif à l'endroit des syndicats, le premier ministre l'était plus encore lorsqu'il jugeait qu'une organisation ou une grève d'ouvriers était infiltrée par des militants communistes (l'épithète était utilisée très facilement). Il en fait la preuve en 1954 en instaurant la loi 19, qui prive de la reconnaissance syndicale une organisation, lorsque celle-ci tolère un organisateur ou un officier qualifié de communiste¹¹. Peut-on imaginer que la réaction du premier ministre était plus vive lorsqu'une femme était militante pour un syndicat et jugée comme communiste?

Madeleine Parent : son implication et son héritage

Inscrite en sociologie à l'Université McGill à partir de 1936, Madeleine Parent devient rapidement militante pour les étudiants défavorisés durant ses années d'études. De fil en aiguille, elle s'implique dans diverses causes sociales pour finalement se joindre à la cause des ouvriers du textile à Montréal au début des années 1940, où elle rencontre son mari Kent Rowley. Rapidement, le couple entreprend des démarches pour réunir les ouvriers du textile sous la bannière d'une fédération syndicale internationale : les Ouvriers unis des textiles d'Amérique (OUTA).

Parent a participé à titre de leader syndicale à plusieurs grèves du textile importantes, soit celle de Valleyfield en 1946 et celle de Lachute en 1947, toutes deux déclarées illégales par le gouvernement Duplessis dès leur début. Dans une entrevue accordée en 1978 à la journaliste Armande St-Jean, la syndicaliste souligne que les travailleurs et les travailleuses étaient très militants et prêts à tout tenter pour améliorer leurs conditions, alors médiocres, comparées à celles des ouvriers d'autres secteurs industriels¹².

À l'usine de Valleyfield, la grève contre la Dominion Textile fut déclenchée principalement à cause du refus de l'entreprise de reconnaître l'accréditation syndicale des travailleurs et des travailleuses. D'une durée de 100 jours, cet événement est marqué par une vive répression policière. L'un de ces affrontements survient le 13 août, alors qu'une bagarre entre la police, armée de mitraillettes, et les ouvriers et leurs familles conduit à la première arrestation de Parent. Cette dernière sera relâchée à la fin de la grève avec interdiction d'aller à Valleyfield. Par ailleurs, « la compagnie s'est même employée à répandre les pires rumeurs sur le compte des deux principaux leaders des OUTA, jusqu'à prétendre que Madeleine Parent était une Russe débarquée sur les côtes de la

¹⁰ Léa Roback, « Propos d'une batailleuse », 1983, dans Micheline Dumont et Louise Toupin, *la pensée féministe au Québec : anthologie, 1900-1985*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2003, p. 316.

¹¹ Jacques Rouillard, « Mutations de la CTCC », p. 400.

¹² Madeleine Parent, « Madeleine Parent : au nom des ouvriers » [en ligne], entrevue accordée à Armande St-Jean, *Première Page*, Société Radio-Canada, 1978, <http://archives.radio-canada.ca/societe/syndicalisme/clips/15678/> page consultée le 14 novembre 2013.

Gaspésie durant la guerre¹³! » Après bien des affrontements avec la police provinciale et de nombreuses tentatives de négociations, les ouvriers obtiennent la reconnaissance syndicale et une légère amélioration de leurs conditions de travail.

L'implication de la syndicaliste la mènera ensuite à la grève de Lachute contre la compagnie de la famille Ayers, issue de la bourgeoisie anglophone. Cette grève survient un an après celle de Valleyfield en 1947. Parmi toutes les grèves du textile ayant eu lieu au Québec dans les années 1940 et 1950, celle de Lachute est assurément la plus longue. Pendant ce conflit, Madeleine Parent devient la cible principale de l'élite politique et patronale. En plus du clergé et du patronat, Duplessis compte parmi ses alliés une bonne partie de la presse, dont le quotidien *Le Devoir*. Alors dirigé par Georges Pelletier, le journal poursuit la même ligne éditoriale nationaliste et traditionaliste canadienne-française instaurée par le directeur-fondateur, Henri Bourassa. Celle-ci sera toutefois abandonnée peu après par l'équipe éditoriale de Gérard Fillion, qui succède à Pelletier.

Deux jours avant l'arrestation de Parent, Rowley et Beaucage, le journaliste Louis Robillard publie dans ce journal un extrait de la session parlementaire dans lequel il est fait état d'une discussion entre Antonio Barrette, alors ministre du Travail

sous Duplessis et J-A. Francoeur, député libéral de Mercier¹⁴. Ce dernier exige des preuves quant au communisme allégué de Parent. Teintés d'anticommunisme, les propos de Barrette ciblent principalement la syndicaliste et vont de l'avant avec de multiples accusations contre elle. Le ministre affirme entre autres que « la femme Bjornsson a menti sciemment et délibérément aux ouvriers en leur disant que l'arbitrage était fait et qu'il n'avait pas réussi. Ce qu'elle voulait, c'était une grève illégale. [...] Et quand nous prenons des mesures contre elle, c'est pour protéger les ouvriers¹⁵. » La « femme Bjornsson » est effectivement Madeleine Parent. Ce surnom est propagé par le gouvernement Duplessis, qui a fait une enquête sur elle et a découvert que son premier mari était un organisateur étudiant de Colombie-Britannique d'origine islandaise. On la surnomma donc « Dame Vladimir Bjornsson », du nom de ce premier mari, afin de souligner l'origine étrangère de ses alliances et de mettre l'accent sur les accusations d'espionnage communiste¹⁶. On allègue aussi que les grévistes (Parent incluse) ont donné des liqueurs droguées aux enfants des ouvriers afin de les inciter à lancer des pierres dans les fenêtres de l'usine¹⁷. Accusateurs, les sous-titres de l'article démontrent le fil conducteur des arguments du ministre : « Elle voulait une

¹³ Denyse Baillargeon, « Les grèves du textile au Québec : 1946, 1947 et 1952 », dans Andrée Lévesque, *Madeleine Parent, militante*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2003, p. 50.

¹⁴ Louis Robillard, « Importante déclaration de M. Barrette. Comment quelques agents communistes opèrent dans la province – Le cas de Mlle Parent et de MM. Rowley et Beaucage - L'examen des derniers subsides », *Le Devoir*, samedi le 10 mai 1947.

¹⁵ *Ibid.*, p. 3.

¹⁶ Denyse Baillargeon dans Lévesque, *Madeleine Parent*, p. 55.

¹⁷ *Ibid.*, p. 3.

grève illégale”, “Elle est l’ennemie des ouvriers”, “Enfants drogués à Valleyfield”¹⁸. » L’article insiste sur le caractère illégal de la grève pour justifier l’arrestation, les procès et les accusations de conspiration séditeuse et semble ignorer Rowley et Beaucage, préférant se concentrer sur la militante. Ainsi, on remarque que par ses actions, Madeleine Parent brise l’image traditionnelle de la femme et combat d’une façon qui était marginalisée et dénoncée par les élites. Parent elle-même dira qu’« ils cherchaient à démontrer qu’il y avait quelque chose de pas naturel, d’étranger chez une femme qui se bat pour les travailleurs¹⁹. »

Nous avons tenté de cibler la place des femmes dans le mouvement syndical québécois des années 1940 et 1950 et l’impact que pouvait avoir une femme aussi engagée dans les luttes ouvrières que Madeleine Parent. Acceptées de façon mitigée par les syndicats, les femmes s’impliquaient la plupart du temps comme femmes de travailleurs et, à quelques occasions, comme Léa Roback ou Madeleine Parent, à titre de leaders syndicales. Lorsque c’était le cas, ces femmes choquaient, à une époque où on confinait la femme au foyer. Madeleine Parent, une femme ayant passé sa vie à défendre des causes sociales et à se battre aux côtés des travailleurs, a été la cible des différentes tactiques utilisées par l’ensemble des élites, dont Duplessis était l’un des représentants. Une femme

syndicaliste était d’autant plus provocante lorsqu’elle était accusée de communisme simplement pour avoir défendu des mesures visant à améliorer les conditions de travail des ouvriers. Au final, il ne fait aucun doute que Parent fait partie des femmes avant-gardistes ayant inspiré toute une génération de syndicalistes et de féministes au Québec.

¹⁸ *Ibid.*, p. 3.

¹⁹ Madeleine Parent citée par Baillargeon dans Lévesque, *Madeleine Parent*, p. 55.

Féminisme radical et nationalisme québécois : collaboration et tension

Par Simon Bélanger
Étudiant au baccalauréat en histoire, UQAR

Dans la foulée de la publication de *L'Histoire du Québec pour les Nuls*, en 2012, l'historienne Micheline Dumont a accusé Éric Bédard, l'auteur de la synthèse, d'avoir presque complètement oublié le rôle joué par les femmes, particulièrement après 1965¹. En lieu et place, toujours selon Dumont, Bédard aurait consacré la majeure partie de son ouvrage à soupeser et analyser la place de la question nationale dans l'histoire du Québec. Plutôt que de s'intéresser aux divergences d'opinions et d'interprétations qui demeurent dans le milieu historien depuis fort longtemps, il convient de poser la question autrement et de voir comment la question nationale et le féminisme ont pu cohabiter. Ainsi, dans le cadre de la présente recherche, je m'attarderai plus spécifiquement à l'impact des revendications nationalistes sur le mouvement féministe radical au Québec, qui a marqué les esprits dès 1969 et au courant des années 1970. Je tenterai de montrer que les féministes francophones, dans un premier temps, ont été amenées à prendre leurs distances avec les féministes anglophones au nom de l'idéal de libération du Québec, pour ensuite dans un second temps, évacuer progressivement le nationalisme de leur discours au profit des idées socialistes. Dans une première partie, j'examinerai comment les féministes francophones et

anglophones ont pu d'abord faire valoir des revendications communes. Ensuite, j'observerai comment les revendications féministes se sont invitées dans la lutte pour la libération du Québec. Finalement, je tenterai de comprendre comment certaines féministes ont pu voir le nationalisme, tel qu'il s'est incarné dans le Parti Québécois des premières années, comme un frein à la libération de la femme.

Féministes francophones et anglophones : même combat

Une planète changeante et un Québec en effervescence

Au cours des années 1960, le monde vit une période d'agitation sociale, et un bouillonnement d'idées sans précédent parcourt par la même occasion le Québec. De l'Amérique latine à l'Afrique, en passant par les États-Unis, des mouvements de revendication s'élèvent à la fois contre le colonialisme et le capitalisme. Ces valeurs furent partagées par de nombreux groupes de gauche au Québec, particulièrement à Montréal, où plusieurs « prennent conscience de l'étendue de leur oppression culturelle et matérielle² ». Dans la province, on observe avec attention l'actualité mondiale, puisqu'elle annonce des agitations à venir. La Révolution tranquille, telle que vécue sous le gouvernement Lesage, bat de l'aile et à la fin de la décennie, une récession économique semble être aux portes du

¹ Micheline Dumont, « Au sujet de l'*Histoire du Québec pour les nuls* – Les femmes ne sont nulle part! », *Le Devoir*, 21 décembre 2012, p. 3.

² Sean Mills, *Contester l'empire : pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*, Montréal, Hurtubise, 2011, Collection : « Les Cahiers du Québec », p. 43.

Québec³. 1968, c'est également mai 68 en France et l'automne 68 avec sa succession de grèves dans les cégeps et universités du Québec⁴. L'année 1969, quant à elle, fait figure d'apothéose dans l'univers de la contestation au Québec. C'est ce que Janine Marchessault qualifie d'«Expo hangover», alors que Montréal fait face à un taux de chômage de 10 % et que la dette municipale ne cesse d'augmenter⁵. Dans la province, on assiste à 141 grèves, affectant un total de 100 000 travailleurs⁶. La métropole vit au rythme des conflits de travail et des manifestations qui se multiplient. En octobre, une manifestation réclamant la libération des felquistes Pierre Vallières et Charles Gagnon se déroule dans la violence, ce qui pousse l'administration Drapeau à prendre les choses en main⁷. À l'aube de la décennie 1970, la société québécoise est en ébullition.

La situation des femmes au Québec

Le développement d'un État providence au cours des années 1960 a suscité de profondes transformations en ce qui a trait à la place des femmes dans l'espace public. En effet, selon Diane Lamoureux, cette prise en charge par l'État des affaires familiales permet « une intervention collective des femmes

comme groupe social⁸ », ce qui aurait conduit à la politisation d'enjeux comme l'avortement, la violence domestique et le viol conjugal, tous des sujets ayant un lien avec l'intégrité physique des femmes⁹. Ces enjeux sont donc mis en lumière, mais les problèmes qui y sont associés ne disparaissent pas pour autant, même si la situation des femmes s'améliore petit à petit. En effet, bien que l'on reconnaisse juridiquement la femme mariée dans le Code civil en 1964, l'égalité entre l'homme et la femme n'est pas atteinte¹⁰. Il n'existe pas d'équité salariale, alors que les femmes investissent plus que jamais le milieu du travail¹¹. L'accès à l'avortement reste très difficile, et il n'est pas non plus toujours facile de se procurer la pilule contraceptive, spécialement pour les femmes des milieux ruraux et les adolescentes¹².

Durant la majeure partie des années 1960, ce sont les féministes réformistes qui tiennent à bout de bras les revendications des femmes. Des organismes comme l'Association des femmes pour l'éducation et l'action sociale (AFÉAS) et la Fédération des Femmes du Québec (FFQ), tous deux créés en 1966, réclament des changements législatifs majeurs, qui seront exposés au cours de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada en 1967,

³ Véronique O'Leary et Louise Toupin, *Québécoises Deboutte! : Une anthologie de textes du Front de libération des femmes (1969-1971) et du Centre des femmes (1972-1975), Tome 1*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1982, p. 28.

⁴ *Ibid.*, p. 29.

⁵ Janine Marchessault, « The Women's Liberation Front of Quebec », *Public : Art/Culture/Ideas*, vol. 14, automne 1996, p. 40.

⁶ *Ibid.*

⁷ Véronique O'Leary et Louise Toupin, *Québécoises Deboutte!*, p. 30.

⁸ Diane Lamoureux, *L'amère patrie : féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2001, p. 59.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Véronique O'Leary et Louise Toupin, *Québécoises Deboutte!*, p. 42-43.

¹¹ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, p. 184-185.

¹² Véronique O'Leary et Louise Toupin, *Québécoises Deboutte!*, p. 44.

présidée par Florence Bird¹³. Le rapport de la Commission allait donner des munitions à toute une génération de femmes qui cherchait des statistiques afin de démontrer l'envergure des problèmes vécus par les femmes¹⁴. Il allait de la sorte contribuer à poser les jalons des discussions qui alimenteront les féministes radicales au cours des années 1970¹⁵.

Féministes francophones et anglophones alliées

Aux États-Unis, à la fin des années 1960, de jeunes Américaines engagées dans les combats pour les droits civils des Noirs et la contestation de la guerre au Vietnam commencent à se demander pourquoi elles continuent à se battre pour les autres, alors qu'elles vivent elles aussi une forme d'oppression. C'est Kate Millet, dans *La politique du mâle*, qui jette les fondements théoriques du féminisme radical, en démontrant que le rapport fondamental dans la société est celui de la domination des hommes sur les femmes¹⁶.

Au Québec, c'est à l'Université McGill qu'on assiste aux premiers balbutiements de ce féminisme radical québécois. Dès 1968, le *McGill Daily*, journal à l'avant-plan du militantisme étudiant anglophone, publie plusieurs textes liés à cette idée de libération de la femme. La même année, l'Association des étudiants de McGill publie la brochure

Birth Control Handbook, défiant par le fait même la loi canadienne interdisant la diffusion d'informations sur la contraception¹⁷. Ce texte sera traduit par le Front de libération des femmes du Québec (FLF) au début des années 1970 et paraîtra sous le titre *pour un contrôle des naissances*, démontrant ainsi que, dès le départ, anglophones et francophones participent à des combats communs.

En 1969, le mouvement féministe continue de s'organiser à McGill, sous l'impulsion de Marlene Dixon, féministe américaine et professeure au Département de sociologie. Son influence conduit à la formation d'un premier groupe féministe radical au Québec, le Montreal Women's Liberation Movement (MWLM). Ce groupe établit rapidement des contacts avec des féministes francophones. Un groupe de femmes provenant de ces deux horizons linguistiques va participer à une manifestation le 28 novembre 1969 contre le règlement 3926 de l'administration Drapeau, qui interdisait tout rassemblement public, manifestation ou parade, excepté le défilé de la coupe Grey¹⁸. Ce soir-là, 200 femmes, parmi lesquelles plusieurs s'étaient enchaînées pour symboliser l'oppression de toutes les femmes, sortirent dans la rue et s'assirent en cercle au milieu du Boulevard Saint-Laurent, attendant d'être arrêtées, ce qui fut le cas pour 165 d'entre elles¹⁹. Au lendemain de cette démonstration, francophones et anglophones se réunissent pour former le Front de

¹³ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, p. 199.

¹⁴ Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour, 1992, p. 470-471.

¹⁵ *Ibid.*, p. 470

¹⁶ *Ibid.*, p. 473-474.

¹⁷ Sean Mills, *Contester l'empire*, p. 147.

¹⁸ Janine Marchessault, « The Women's Liberation Front of Quebec », p. 40.

¹⁹ Sean Mills, *Contester l'empire*, p. 141.

libération des femmes du Québec (FLF), qui deviendra le moyen principal d'expression du milieu féministe radical de Montréal²⁰.

Une lutte féministe inextricablement liée à la libération du Québec

Avant de chercher plus en profondeur les liens unissant nationalisme et féminisme, il convient de comparer les tendances radicales qui animaient ces deux idéologies dans les années 1960 et 1970. Comme l'affirme Stéphanie Lanthier, les deux mouvements ont une aspiration commune, celle de se libérer. Pour les nationalistes radicaux, le Québec est victime de l'oppression coloniale et capitaliste anglo-saxonne, alors que les féministes radicales désirent se libérer du joug patriarcal et paternaliste auquel sont soumises les femmes et qui renforce les inégalités socio-économiques²¹. Les nationalistes radicaux étaient influencés par différents mouvements indépendantistes dans le monde, de l'Algérie à l'Irlande, où les objectifs politiques étaient les mêmes : libération, révolution, indépendance²². La revue *Parti pris* puise d'ailleurs ses idées chez des théoriciens de la décolonisation comme Frantz Fanon et Albert Memmi²³, qui allaient également inspirer le développement des idées des féministes

radicales québécoises²⁴. Par ailleurs, contrairement aux autres regroupements féministes occidentaux, les féministes québécoises francophones vont utiliser les références au colonialisme pour expliquer l'oppression des femmes, entrecroisant ainsi les concepts d'oppression de genre et d'oppression nationale²⁵. Le slogan utilisé par les femmes du FLF (pas de Québec libre sans libération des femmes et pas de femmes libres sans libération du Québec) n'est-il pas, en ce sens, révélateur des ambitions de libération totale des féministes radicales du début de la décennie 1970? À cette lutte féministe et indépendantiste, il faut d'ailleurs ajouter la lutte socialiste. Cependant, pour les femmes, la question des femmes prime sur tout²⁶. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles elles se réunissent dans des groupes autonomes non mixtes, alors que les groupes mixtes refusent souvent d'accorder une place aux femmes et nient l'importance de la lutte de libération des femmes²⁷. Les féministes radicales, bien qu'elles défendent ardemment l'indépendance du Québec et les idées nationalistes, ne désirent pas plus être soumises aux diktats des principaux regroupements nationalistes radicaux, dirigés exclusivement par des hommes.

²⁰ *Ibid.*, p. 141-142.

²¹ Stéphanie Lanthier, *L'impossible réciprocité des rapports politiques entre le nationalisme radical et le féminisme radical au Québec 1961-1972*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 1998, p. 1.

²² *Ibid.*, p. 42.

²³ *Ibid.*, p. 36.

²⁴ Diane Lamoureux, « Nationalisme et féminisme : impasse et coïncidences », *Possibles*, vol. 8, n° 1, 1983, p. 47.

²⁵ Chantal Maillé, « Réception de la théorie postcoloniale dans le féminisme québécois », vol. 20, n° 2, 2007, p. 101.

²⁶ Marjolaine Péloquin, *En prison pour la cause des femmes : la conquête du banc des jurés*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2007, p. 28

²⁷ Stéphanie Lanthier, *L'impossible réciprocité des rapports politiques*, p. 74.

Compte tenu des liens entre le nationalisme et le féminisme radical, il n'est pas étonnant que la belle entente qui semblait régner entre les femmes anglophones et francophones n'ait pas duré indéfiniment. Ainsi, la lutte pour la libération nationale devenait indissociable des luttes féministes.

Au cours des premiers mois d'existence du FLF, les anglophones et les francophones collaboraient spécifiquement sur les questions de l'avortement. Le FLF et le MWLM ont dirigé ensemble le service de référence en matière d'avortement, avant qu'il ne soit complètement pris en charge par le FLF en 1971²⁸.

Les tensions se font sentir alors que les anglophones constituaient environ la moitié des membres du FLF. Celles-ci ont accès aux principaux textes américains fondateurs du féminisme radical, leur donnant ainsi une longueur d'avance sur leurs camarades francophones. L'attitude colonisatrice et le contrôle idéologique exercé par les anglophones, qui ne tiennent pas compte du double niveau d'oppression des francophones, font en sorte que la scission des deux groupes est inévitable. En effet, les femmes francophones voulaient réfléchir au lien entre l'oppression des femmes et celui occasionné par le colonialisme anglo-saxon et l'impérialisme américain, ce qui aurait été difficile à faire en collaborant avec des étudiantes issues majoritairement de la bourgeoisie et de la classe moyenne

montréalaises anglophones²⁹. Six mois après la fondation du FLF, le divorce est officiel, alors que, à l'automne 1970, les anglophones sont exclus du groupe. C'est pour se libérer de ce sentiment d'oppression et pour accomplir le devoir de libération nationale que les francophones ont décidé de sortir les anglophones de leurs rangs.

Avant le divorce entre francophones et anglophones, une première manifestation des idées séparatistes du FLF se fait sentir en mai 1970. À ce moment, des femmes anglophones provenant du pays entier organisèrent une caravane de l'avortement, qui allait se terminer devant le Parlement canadien, pour exiger la légalisation de cette pratique. Les femmes du FLF, bien qu'en accord avec les revendications de leurs camarades canadiennes, refusent d'y participer, tout simplement parce qu'elles ne reconnaissent pas le pouvoir qu'exerce le gouvernement canadien sur le Québec; pour elles, la libération du corps ne pouvait pas se faire sans la libération nationale. En lieu et place, elles organisent leur propre manifestation au parc Lafontaine, exigeant l'avortement libre et gratuit sur demande.

Les femmes du FLF cherchent également à se détacher de l'image de la femme soumise et muette, et désirent faire un véritable coup d'éclat, qui allait inscrire leur engagement non seulement dans le mouvement de la libération de la femme, mais aussi dans celui de la libération du

²⁸ Sean Mills, *Contester l'empire*, p. 151.

²⁹ Marjolaine Péloquin, *En prison pour la cause des femmes*, p. 258-259.

peuple québécois³⁰. Elles trouvent que les féministes québécoises avant elles étaient beaucoup trop timides et ne s'attaquaient pas suffisamment à l'ordre établi³¹. C'est pourquoi existait au FLF la cellule X ou Action-choc, qui désirait éveiller la conscience féministe et mener une lutte de démythification culturelle grâce à des actions d'éclat qui s'en prendraient à l'idéologie et aux valeurs sexistes³². Une occasion se présente en 1971, dans le contexte des procès liés au FLQ. Les femmes du FLF apprennent alors qu'il était toujours interdit, pour une femme, de faire partie d'un jury lors d'un procès, ce qu'elles ignoraient. Elles décident de faire connaître le nouveau féminisme et de le faire entrer dans la lutte de libération du Québec. Elles ne désirent toutefois pas être récupérées par le FLQ, ayant pris leurs distances avec ce groupement et n'utilisant pas les mêmes moyens. Elles vont donc pénétrer dans le palais de justice lors de la comparution de Lise Balcer le 1^{er} mars 1971 et s'emparer littéralement du banc des jurés, aux cris de « la justice, c'est de la mardo! » et « on nous viole encore! »³³. Ce coup d'éclat vaudra aux sept militantes présentes entre un et deux mois de prison.

³⁰ *Ibid.*, p. 28.

³¹ *Ibid.*, p. 27.

³² *Ibid.*, p. 23.

³³ *Ibid.*, p. 39. Lise Balcer, une proche du FLQ, refusait de témoigner au procès de Paul Rose, soupçonné d'être responsable de l'enlèvement et de la mort de Pierre Laporte. Elle devait donc recevoir une sentence d'outrage au tribunal. Elle justifiait ce refus de témoigner par le fait qu'une femme ne pouvait pas être jurée au Québec. Mises au fait de cette situation, les femmes de la cellule Action-choc ont décidé d'entrer en action et d'assister au procès de Lise Balcer, au centre Parthenais à Montréal, le quartier général de la Sûreté du Québec.

Virage à gauche et relations toujours plus tendues avec les nationalistes

Après l'action des jurées, le FLF allait vivre des divisions internes. Il y a d'abord l'entrée de recrues marxistes-léninistes dans le mouvement, qui ne reconnaissent pas l'importance du nationalisme et remettent même en question l'importance de la lutte autonome des femmes. Les divisions internes, associées à la baisse constante du nombre de membres, conduisent à la dissolution du groupe à la fin de 1971. Il est remplacé, en 1972, par le Centre des femmes, qui désirait offrir un forum de sensibilisation et d'étude pour les femmes. Le Centre des femmes prend graduellement ses distances face à la position indépendantiste, favorisant avant tout la lutte au capitalisme, qu'on associe d'ailleurs à la lutte pour légaliser l'avortement et à la défense du monde ouvrier. C'est d'ailleurs en 1973 que le Centre des femmes adopte le slogan : « PAS DE LIBÉRATION DES MÉNAGÈRES SANS LIBÉRATION DES TRAVAILLEURS, PAS DE LIBÉRATION DES TRAVAILLEURS SANS LIBÉRATION DES MÉNAGÈRES³⁴! » Certaines historiennes affirment que la place prépondérante occupée par le Parti québécois (PQ), qui allait s'arroger le discours nationaliste pendant les années 1970, est la cause de

³⁴ Sean Mills, « Québécoises deboutte! Le Front de libération des femmes du Québec, le Centre des femmes et le nationalisme », *Mens*, vol. 4, n° 2, printemps 2004, p. 202.

ces relations plus tendues avec les féministes³⁵.

L'apparition du PQ dans le paysage politique, à la fin des années 1960, avait alimenté tous les espoirs pour bien des gens. Ralliant des gens de différentes allégeances, le parti s'accapare le monopole idéologique sur la question nationale³⁶. Diane Lamoureux croit que le discours du PQ, teinté par les notions de survie culturelle et par le nationalisme canadien-français traditionnel, allait forcer les féministes à choisir leur priorité entre l'indépendance nationale et la question ouvrière³⁷. C'est à ce moment que le Centre des femmes choisit la deuxième option, puisque ses membres sont en désaccord avec bien des politiques du parti, entre autres celles qui font l'éloge de la famille nucléaire, qu'elles associent à la domestication féminine et à un obstacle à la libération des femmes³⁸.

D'autres femmes vont pourtant décider de militer au PQ, mais seront rapidement désenchantées par le traitement qui leur est accordé à la suite de l'élection du parti en novembre 1976. C'est le cas de plusieurs femmes après le veto apposé par René Lévesque, lors d'un congrès en 1977, sur une proposition en faveur de l'avortement. Plusieurs décident,

tout en demeurant souverainistes, de former le Regroupement des femmes québécoises (RFQ), qui propose d'ajouter le mot femmes sur le bulletin vote lors du référendum de 1980, puisque la souveraineté ne pourrait pas assurer leur émancipation³⁹.

Il est possible de comprendre les déceptions engendrées par ce parti chez les féministes qui, peu après l'accession au pouvoir, avait pris quelques décisions encourageantes. D'abord, l'État abandonne les poursuites contre le Dr Henry Morgentaler, qui avait pratiqué plusieurs avortements illégaux. Ensuite, elles voient l'une des leurs accéder au gouvernement. En effet, Lise Payette, animatrice-vedette à la télévision bien connue pour ses positions en faveur des femmes et de l'avortement, avait accédé au Conseil des ministres⁴⁰. Celle-ci se fera toutefois reprocher par les féministes d'avoir fait croire aux femmes qu'elles étaient mieux défendues par le PQ et que, pendant ce temps-là, le féminisme a piétiné⁴¹.

Toutefois, lorsqu'on lit le témoignage de Lise Payette sur son passage en politique, on peut comprendre que dans ce domaine aussi, la place n'était pas toujours facile à occuper. Le titre de

³⁵ Micheline Dumont et Louise Toupin, *La pensée féministe au Québec : une anthologie [1900-1985]*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2003, p. 461.

³⁶ Sean Mills, « Québécoises deboutte!... », p. 200.

³⁷ Diane Lamoureux, « La lutte pour le droit à l'avortement (1969-1981) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, n° 1, juin 1983, p. 84.

³⁸ Anne Thériault, « Féminisme et nationalisme dans le Québec contemporain, entre modernité et postmodernité », *Politique et sociétés*, vol. 28, n° 2, 2009, p. 57.

³⁹ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, p. 210-211.

⁴⁰ Diane Lamoureux, *Fragments et collages : essai sur le féminisme québécois des années 70*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1986, p. 65.

⁴¹ Véronique O'Leary et Louise Toupin, *Québécoises Deboutte!*, p. 17.

son ouvrage, *Le pouvoir? Connais pas!*, est assez révélateur en ce sens⁴².

histoire des femmes? Il est toujours permis de rêver...

Des liens étroits ont animé le rapport entre le féminisme radical et le nationalisme québécois durant les années 1970, forçant même les francophones à exclure leurs collègues anglophones. Cependant, même si elles partageaient des aspirations semblables quant à la libération du Québec, les féministes se sont d'abord détachées du mouvement nationaliste radical, qui ne donnait pas de place à la libération des femmes. Elles ne se retrouveront pas plus dans les idées du Parti Québécois.

À la lumière de ces liens entre nationalisme et féminisme radical des années 1970, on est amené à se demander comment le féminisme et le nationalisme ont évolué depuis. Après l'échec référendaire, où les nationalistes ont vu leur rêve d'un pays s'envoler en poussière, on peut s'interroger sur ce qu'a été la réaction des groupes féministes. Également, il serait intéressant d'analyser comment, dans les dernières années, on a pu assister à l'apparition d'un nouveau parti, qui s'affiche souverainiste et féministe, comme Québec Solidaire, et quel a été son impact sur la pensée féministe actuelle. Pourrait-on donc imaginer qu'un jour, Éric Bédard et Micheline Dumont mettent leurs différends de côté et puissent collaborer sur ce sujet, qui croise histoire politique et

⁴² Lise Payette, *Le pouvoir? Connais pas!*, Montréal, Québec/Amérique, 1982, p. 107.

Hermaphrodite Clio?

Réflexion historiographique des femmes, du genre et de la masculinité dans le Québec moderne

Par Jonathan Vallée

Étudiant à la maîtrise en histoire, UQAR

Le Québec, décennie soixante-dix. Une explosion des études historiques a lieu dans la province, comme partout en Occident. Inspirés de l'école des Annales ESC en France, les « révisionnistes » du Québec se tournent vers une histoire des structures, interdisciplinaire et comparative, bref vers une histoire problème¹. Les groupes sociaux sont également mis à l'avant-scène par les historiennes et historiens. Parmi ces groupes sociaux : les ouvriers, les minorités ethniques, sexuelles et religieuses, et bien entendu les femmes. Ce vaste champ de l'histoire sociale finit par s'imposer et se caractérise par la prise en compte d'un nombre croissant de nouvelles réalités historiques. Tandis que certains accusent ce mouvement d'entraîner un éclatement de l'histoire, dénonçant l'« histoire en miettes » qui en résulte, d'autres préfèrent mettre l'accent sur l'intégration qu'il rend possible. Près de quarante ans plus tard, où en sommes-nous dans ce mouvement? L'histoire des femmes nous semble être un exemple parfait pour saisir cette tendance historiographique. En présentant certaines études phares de l'historiographie québécoise, nous tenterons de circonscrire les orientations de ce champ d'études et, ainsi, de déterminer s'il est, dans ce cas, plus pertinent de parler d'intégration ou d'éclatement.

Quand les femmes prennent la parole

Perçue comme une résultante directe de la seconde vague de revendications féminines émises dans les années soixante et soixante-dix², et qui se concrétisent dans les années quatre-vingt, l'émergence de l'histoire des femmes comble différentes fonctions. Dans un article paru en 1997, Andrée Lévesque propose une définition de l'histoire des femmes. Elle en fait, d'une part, un outil de libération et d'égalité, en raison de l'intérêt que cette historiographie accorde à la sphère privée, jusque-là délaissée par l'histoire traditionnelle, et, d'autre part, un supplément à l'histoire sociale, dans la mesure où l'histoire des femmes en arrive à incorporer au récit « standard » des dimensions politiques et religieuses³. Dans un article historiographique paru plus tôt en 1991, Andrée Lévesque dressait un bilan de la production de l'histoire des femmes de 1985 à 1990 en s'attardant à quatre champs, soit le travail, la maternité, l'éducation et la politique. Malgré un bon nombre de travaux publiés dans les autres spécialisations, elle constate que l'éducation prend une place importante. Elle remarque par ailleurs que les historiennes ont concentré leur attention sur une période précise, soit celle qui va de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle, laissant dans l'ombre toute la période de la Nouvelle-France et du Régime britannique. Andrée Lévesque constate finalement que l'essentiel des recherches

² Louise Toupin, *Les courants de pensée féministe*, Chicoutimi, J.-M. Tremblay, Collection : Classiques des sciences sociales. Les sciences sociales contemporaines, 2003, p. 10.

³ Andrée Lévesque, « Réflexions sur l'histoire des femmes dans l'histoire du Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 271-284.

¹ Gérard Bouchard, « L'histoire sociale au Québec. Réflexions sur quelques paradoxes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 243-269.

effectuées portent sur les grands centres, laissant ainsi les régions loin des projecteurs⁴.

De telles constatations mènent à conclure au cantonnement de l'histoire des femmes. Ce faisant, la notion d'éclatement, à laquelle nous faisons référence en introduction, ressemble plus ici à « un champ bien clos ». Cette expression nous vient de Micheline Dumont qui, dans un article publié au tournant du millénaire, retrace l'histoire des femmes dans l'historiographie québécoise⁵. Elle va plus loin dans ses conclusions en s'intéressant à l'intégration de l'histoire des femmes à l'histoire du Québec en général. Pour mener son étude, elle examine comment différents types d'ouvrages, d'articles ou de collections ont intégré cette dimension à leur analyse globale. Plus précisément, elle s'attarde aux synthèses d'histoire du Québec contemporain, aux articles ayant reçu les plus grandes distinctions de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, aux collections publiées par l'Institut québécois de recherche sur la culture ou aux éditions Boréal, et, enfin, elle examine comment l'histoire des femmes s'est frayé ou non un chemin dans les principaux ouvrages associés à l'histoire sociale. Dumont affirme que, malgré la volonté des auteurs et des maisons d'édition d'intégrer la dimension des femmes à leurs analyses et publications, plusieurs ne le font que superficiellement, sans tenir compte de l'évolution récente de ce champ historique. Aussi, pour Dumont, le travail est loin d'être terminé⁶. Certains ou

certaines auraient pu prôner le développement autonome de l'histoire des femmes, en réaction à ce manque manifeste de volonté d'intégrer les avancées du champ par les autres historiens. Une telle position ne ferait pas non plus l'unanimité. La dichotomie entre ghettoïsation et assimilation inachevée, de la sorte, n'est pas encore dépassée⁷. Une chose demeure certaine, c'est que malgré le manque de contenu (et d'intérêt) d'histoire des femmes dans l'historiographie québécoise, les historiennes des femmes ne sont pas enclines à opter pour le compromis.

Quand les deux sexes se croisent

Dans les années quatre-vingt-dix, l'histoire du genre fait son apparition sur la scène historique québécoise. Inspirée des études poststructuralistes de Joan Scott aux États-Unis et de Michel Foucault, ce courant historique distingue fondamentalement le sexe et le genre. Le premier désigne les caractéristiques physiologiques du fait d'être un homme ou une femme, alors que le deuxième pose les bases des comportements et conventions sociales construits sur la différence sexuelle⁸. Ollivier Hubert, dans son introduction à un numéro spécial de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (RHAF) portant sur l'histoire du genre, précise que :

L'histoire du genre n'est pas une appellation neuve de l'histoire des femmes, pas plus qu'elle n'est une histoire des femmes *et* des hommes. Elle est plutôt une histoire des

⁴ Andrée Lévesque, « Historiography: History of Women in Québec since 1985 », *Québec Studies*, Liverpool University Press, vol. 12, printemps-été 1991, p. 83-91.

⁵ Micheline Dumont, « Un champ bien clos : L'histoire des femmes au Québec », *Atlantis*, vol. 25, n° 1, 2000.

⁶ *Ibid.*, p. 102-118.

⁷ Andrée Lévesque, « Réflexions sur l'histoire des femmes dans l'histoire du Québec ».

⁸ Ollivier Hubert, « Féminin/masculin : l'histoire du genre », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 4, 2004, p. 473.

représentations bipolaires du monde et, secondairement, de l'incorporation de ces représentations par les acteurs sociaux. Il s'agit donc d'une posture essentiellement relativiste, qui postule la construction culturelle et historique des identités sexuées et plus généralement le caractère particulièrement prégnant de la division du monde sur la base d'un partage entre ce qui est réputé masculin et ce qui est réputé féminin⁹.

Nous croyons bon de faire état de cette définition puisque l'histoire du genre a souvent été présentée comme la nouvelle histoire des femmes, renouvelée et plus complète, voire comme une méthode efficace pour légitimer un champ disciplinaire souvent dénigré en y incorporant une dimension masculine¹⁰. Selon Hubert, cette nouvelle histoire du genre a donné lieu à des études intéressantes. Il mentionne celles de Louise Bienvenue et Christine Hudon sur l'identité masculine dans les collèges classiques des XIX^e et XX^e siècles, sur la famille et la sexualité maritale, ainsi que les travaux de Karine Hébert sur les identités masculines et féminines étudiantes de l'Université de Montréal et de McGill¹¹. N'oublions pas non plus l'article d'Élise Detellier intitulé « Bonifier le capital humain », inspiré de sa thèse sur le discours médical et religieux en lien avec les

sports, paru dans la *RHAF* en 2009¹². Il y a également Jarrett Rudy qui, en 2005, s'est penché sur l'utilisation du tabac dans une perspective genrée¹³. À la lumière de ce bref parcours de l'histoire du genre, nous pouvons dire que ce champ historique est un exemple d'intégration des acquis de l'histoire sociale et de l'histoire des femmes, mais que, tout comme cette dernière, elle demeure marginale dans la « grande histoire ».

À première vue, le genre s'est inspiré du travail des historiennes des femmes. Mais l'inverse est-il vrai également? Autrement dit, est-ce que l'histoire des femmes a tiré profit de l'histoire du genre? Dans une certaine mesure, oui. Si on considère que le genre est un concept qui tire ses origines des études sur l'identité et la régulation sociale, entre autres, il va de soi qu'il favorise un certain éclatement des sujets. Dans cette perspective, l'histoire des femmes a suivi la parade. Andrée Lévesque mentionne ainsi que « la » femme est devenue « les » femmes. Le genre a donc permis de reconnaître une variété d'expériences pour les femmes, qui, bien qu'elles puissent partager un sentiment global d'oppression, vivent des réalités diverses en fonction de leur appartenance ethnique, de leur religion, de leur classe sociale, de leur âge, etc. Si les historiennes des femmes ne pêchent plus par universalisme, elles n'adhèrent pas pour autant, relève Lévesque, à l'ensemble du discours poststructuraliste qui sous-tend le

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Voir à ce propos Joan Scott, « Gender : A Useful Category of Historical Analysis », *The American Historical Review*, vol. 91, n° 5, décembre 1986 et Joan Scott, « Unanswered Questions », *The American Historical Review*, vol. 113, n° 5, décembre 2008.

¹¹ Olivier Hubert, « Féminin/masculin : l'histoire du genre », p. 475-478.

¹² Élise Detellier, « "Bonifier le capital humain" : le genre dans le discours médical et religieux sur les sports au Québec, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 62, n° 3-4, 2009, p. 473-499.

¹³ Jarrett Rudy, *The Freedom to Smoke. Tobacco Consumption and Identity*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2005.

concept de genre¹⁴. Lévesque ajoute enfin qu'« on est désormais moins naïf en abordant le passé : il est pluriel, il est sexué. Le genre est maintenant une variable inéluctable pour l'appréhender¹⁵. » À cela, Micheline Dumont ajoute, dans *Découvrir la mémoire des femmes*, que bien que des études plus près de l'histoire des femmes traditionnelle persistent (pensons à des biographies de femmes, l'étude des mouvements féministes ou encore des travaux portant sur le corps des femmes), le genre semble être la nouvelle et la bonne façon de construire l'histoire des femmes. Le concept de genre, à son avis, est stimulant et permet d'entrevoir la discipline autrement; il favorise cependant, remarque-t-elle, la construction de la masculinité.

Nadia Fahmy-Eid présente aussi les études de Joan Scott de manière positive. Pour elle, les travaux de celle-ci permettent de réintroduire les rapports sociaux de sexe au cœur du processus historique, évitant ainsi de faire des femmes un groupe social parmi tant d'autres. Elle appuie également Scott dans son utilisation du poststructuralisme pour comprendre les rapports hommes/femmes, puisque, à son avis, cette approche permettrait d'appréhender les univers symboliques. Ce faisant, en comprenant et analysant les discours à la fois sociaux et symboliques associés à la masculinité et à la féminité, on peut plus aisément comprendre les rapports de force entre les sexes. Le recours au concept de genre permet ainsi une relecture plus précise

de la place des femmes dans l'histoire générale¹⁶.

En 2009, Sherbrooke a été l'hôte du colloque « Femmes, culture et pouvoir : relectures de l'histoire au féminin », qui rassemblait un grand nombre de chercheuses et chercheurs œuvrant dans plusieurs disciplines différentes, et dont les travaux couvraient un espace-temps important. Que ce soit en sociologie, en littérature ou en histoire, les femmes ont été représentées de belle façon. De plus, tous les aspects de la définition même de « culture » ont pu être traités, c'est-à-dire l'éducation, la transmission des idées; la famille, le travail et la représentation publique des femmes; et enfin leur engagement social. Micheline Dumont ouvrait le colloque avec une conférence inaugurale qui portait sur la transmission de la passion pour l'histoire des femmes¹⁷. Ce colloque donne la preuve que l'histoire des femmes n'est plus cantonnée à l'étude de la sphère privée. Au lendemain de ce colloque, un collectif ainsi qu'un numéro spécial de la *RHAF* ont été publiés¹⁸.

¹⁴ Andrée Lévesque, « Réflexions sur l'histoire des femmes dans l'histoire du Québec », p. 277-278.

¹⁵ *Ibid.*, p. 280.

¹⁶ Nadia Fahmy-Eid, « L'histoire des femmes. Construction et déconstruction d'une mémoire sociale », *Sociologie et sociétés*, vol. 29, n° 2, 1997, p. 26.

¹⁷ Micheline Dumont, « Transmettre la passion », dans Catherine Ferland et Benoît Grenier, dir., *Femmes, culture et pouvoir. Relectures de l'histoire au féminin XV^e – XX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, Collections : InterCultures, p. 3-5.

¹⁸ Ferland et Grenier, numéro spécial dirigé par Catherine Ferland et Benoît Grenier, « Femmes, culture et pouvoir », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 63, n° 2-3, automne 2009 – hiver 2010.

Quand les hommes rencontrent l'historiographie

Comme nous venons de le mentionner, le concept de genre ouvre un nouveau champ de possibilités. Si la féminité et le fait d'être une femme sont des construits historiques et sociaux, la masculinité et le fait d'être un homme le sont tout autant¹⁹. Qu'en est-il donc de l'étude de la masculinité dans l'historiographie québécoise? Les travaux dans ce domaine sont encore assez peu nombreux. Nos recherches nous ont permis de retracer quelques titres. Nous en retenons trois aux fins de la présente étude. Le premier est l'article d'Allan Greer, « La République des hommes : les Patriotes de 1837 face aux femmes », paru dans la *RHAF* en 1991. Nous qualifions ce travail précurseur puisqu'il s'agit d'un article ayant passé relativement sous silence à l'époque, mais qui regagne en intérêt avec l'émergence du champ. À travers son argumentaire, Greer tente d'examiner la dimension genrée de la Rébellion de 1837 en soutenant que les femmes ont été beaucoup moins actives dans ce conflit en raison d'une « masculinisation » de la politique, sous l'influence du républicanisme et de l'idéologie de Rousseau. Ce faisant, la misogynie a confiné les femmes à la sphère domestique, nonobstant quelques cas rares et spécifiques²⁰. En 2009, les *Cahiers d'histoire* présentent un article de Jean-Philippe Warren intitulé « Un parti pris sexuel. Sexualité et masculinité dans la revue *Parti Pris* ». L'historiographie des

dernières années nous renseigne de belle façon sur la sexualité des XIX^e et XX^e siècles – à cet égard nous nous devons de souligner les travaux de Gaston Desjardins sur la sexualité adolescente dans les années d'avant la Révolution tranquille –, mais les années 1960 sont encore peu explorées, et ce malgré les nombreux bouleversements des mœurs associés à cette décennie. Warren a donc choisi de couvrir cette période avec le dépouillement de *Parti pris*, afin de mieux comprendre les remises en question de la sexualité, en continuité avec les tendances libérales d'une privatisation du corps et la montée de l'individualisme et de l'intimité. Le processus se fait à l'intérieur même du courant nationaliste, qui n'hésite pas à récupérer la sexualité dans sa rhétorique émancipatrice. Warren explique que les auteurs de *Parti pris* s'interrogent sur la sexualité des Canadiens français, sur leurs valeurs, leurs pratiques et leurs inhibitions. Les partipristes replacent la question de la sexualité québécoise dans un cadre sociologique et envisagent une solution de manière collective. Pour eux, un nouvel érotisme allait permettre non seulement l'épanouissement total de chaque individu, mais le libre déploiement de l'imaginaire national. S'inscrivant enfin dans l'optique de la décolonisation, tout en recyclant plusieurs motifs phallogocentriques, les partipristes trouvent dans la sexualité un moyen de cerner le problème de l'aliénation et de l'exploitation des Canadiens français. La libération sexuelle « masculiniste » représente donc une facette essentielle de la libération humaine globale²¹.

¹⁹ Joy Parr, « Gender History and Historical Practice », *Canadian Historical Review*, University of Toronto Press, vol. 73, n° 3, 1995, p. 370.

²⁰ Allan Greer, « La République des hommes : les Patriotes de 1837 face aux femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, n° 4, 1991, p. 507-528.

²¹ Jean-Philippe Warren, « Un parti pris sexuel. Sexualité et masculinité dans la revue *Parti pris* », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 12, n° 2, 2009, p. 129-157.

La revue *Globe* présente enfin, en 2013, un papier de Marc Myre McCallum intitulé « Boire comme un homme : la masculinité dans les publicités de bière au Québec dans les années 1920 ». L'essentiel du propos porte sur les campagnes publicitaires de bière diffusées dans divers journaux et magazines dans les années 1920 au Québec, période d'après-guerre marquée par une certaine prospérité économique et le développement de la consommation de masse. McCallum cherche à montrer comment les publicitaires ont utilisé les discours masculins et féminins pour embellir l'image de l'alcool et ainsi rapprocher les consommateurs du produit. Au fil de son argumentaire, il tente de répondre à l'hypothèse voulant que le genre, mais plus particulièrement le sexe masculin, est le point central de ce message qui tente d'associer les hommes à une culture de consommation des boissons alcoolisées, tout en essayant de garder les femmes en dehors de cette culture²².

Quand le texte se conclut

En conclusion, l'histoire des femmes se démarque par son ouverture : elle tente d'ouvrir de nouveaux sujets au sein de l'histoire générale. Mais l'intégration des femmes à l'histoire générale n'est pas toujours pleinement assumée par les historiens non spécialisés en histoire des femmes. Les études sur le genre subissent le même sort. L'histoire de la masculinité s'est récemment détachée de l'histoire du genre en mettant l'accent sur le discours masculin, tout en utilisant les outils

de l'histoire sociale, des femmes et du genre pour se légitimer. Ce qui est constant parmi tous ces courants historiographiques, c'est le fait qu'ils ambitionnent d'être reconnus et inclus dans la « grande » histoire, mais que cette dernière ne les intègre pas ou peu. La « grande » histoire apparaît donc, au final, comme l'amalgame inachevé de « petites » histoires. L'éclatement prime donc sur l'intégration. Il convient de se demander, au terme de cette réflexion historiographique, si un jour toutes ces histoires parviendront à se croiser.

²² Marc Myre McCallum, « Boire comme un homme : la masculinité dans les publicités de bière au Québec dans les années 1920 », *Cahiers d'histoire*, vol. 32, n° 2, 2013, p. 99-125.

Nous tenons à remercier nos collaborateurs :

L'Association des Étudiants et Étudiantes en
Histoire (AEEH)

Le Regroupement des Étudiants en Lettres (RÉEL)

Le Module d'Histoire de l'UQAR

Le Module de Lettres de l'UQAR

Le projet PatER

Archipel



PATER
Patrimoine Enseignement Recherche

UQAR